Newspapers by ancestry
https://www.newspapers.com/image/1079446822/

ÉCONOMIE

Chrysler dépose son bilan

Obama affirme que le mariage avec Fiat assurera la survie du constructeur américain

Chrysler se placera sous la protection du chapitre 11 de la loi sur les faillites après que des négociations avec un groupe restreint de créanciers eurent échoué mais le constructeur ne devrait rester sous la protection de la loi sur les faillites que 60 jours, ce qui lui laissera le temps de finaliser un accord de partenariat avec Fiat qui assurera sa survie.

LAURENT LOZANO

Washington — Le président Barack Obama a annoncé hier le dépôt de bilan de Chrysler en même temps qu'une alliance avec l'italien Fiat qui doit non seulement assurer la survie du groupe américain, mais faire de lui le 6e constructeur automobile mondial.

L'opération de sauvetage de l'un des trois grands constructeurs de Detroit prévoit une prise de participation initiale de 20 % et pouvant aller jusqu'à 35 % de Fiat dans Chrysler, une autre de 8 % du gouvernement américain (une intervention historique de sa part dans l'industrie automobile) et une de 2 % du gouvernement canadien, a indiqué la Maison-Blanche.

Un nouveau fonds assurant la couverture santé des retraités de Chrysler recevra 55 %.

Le gouvernement américain se dit prêt à accorder huit milliards $US supplémentaires à la survie de Chrysler, pendant la procédure de dépôt de bilan et après.

Selon de hauts responsables de l'administration, le plan ne devrait entrainer ni suppressions d'emplois, ni fermetures immédiates d'usines.

Courte et chirurgicale

Quant à la procédure de dépôt de bilan, devant être introduite à New York, elle devrait être courte, entre 30 et 60 jours, et *«chirurgicale»*, selon un de ces responsables s'exprimant sous couvert de l'anonymat. Ce dépôt de bilan n'est pas *«un signe de faiblesse, mais bien plus* [un] *pas supplémentaire sur la voie clairement tracée menant à la survie de Chrysler»*, a dit M. Obama.

Comme l'administration a les syndicats et les principaux créanciers de son côté, *«cette procédure sera rapide, elle sera efficace, elle est destinée à traiter avec les quelques derniers réfractaires* [aux termes actuels d'une restructuration] *et elle sera contrôlée»*, a-t-il dit. Quant au partenariat avec Fiat, il a *«de grandes chances de réussite»*, a-t-il assuré.

Selon un communiqué de la Maison-Blanche, Fiat va offrir à Chrysler l'accès à son réseau de distribution mondial. Il doit surtout permettre à Chrysler, grâce à son savoir-faire technologique, de construire dans les usines américaines de nouveaux véhicules consommant moins et répondant mieux à la demande du moment.

Une bataille pour la survie

Comptant 38 000 salariés aux États-Unis, Chrysler, victime comme le numéro un américain General Motors de la crise économique, de la chute de ses ventes et de ses erreurs stratégiques, se bat depuis des mois pour sa survie.

À la suite de l'administration Bush, le gouvernement Obama a accepté de le maintenir sous perfusion et, depuis décembre, Chrysler a reçu quatre milliards. En échange du maintien de l'aide fédérale, Chrysler et GM ont été sommés de soumettre des plans de restructuration drastiques.

M. Obama a recalé les premières versions en mars et donné jusqu'à aujourd'hui à Chrysler, et un mois de plus à GM, pour présenter des projets garantissant qu'ils reviendraient à la viabilité et n'auraient plus besoin de l'argent du contribuable.

Les syndicats ainsi que les grandes banques ont fait des concessions. Mais, mercredi, à la veille de l'échéance gouvernementale, d'ultimes négociations sur les dettes de Chrysler ont échoué. Selon un haut responsable de l'administration, une partie des créanciers de Chrysler ont refusé l'offre du Trésor de recevoir 2,25 milliards en numéraire en échange de l'effacement de 6,9 milliards de dette.

Le gouvernement est alors arrivé à la conclusion que la meilleure solution pour Chrysler était de poursuivre son effort de restructuration en se plaçant sous la protection garantie par le chapitre 11 de la loi sur les faillites.

Agence France-Presse

BRIAN SNYDER REUTERS

L'opération de sauvetage de Chrysler prévoit une prise de participation initiale de 20 % qui pourrait aller jusqu'à 35 % de Fiat dans le constructeur, une autre de 8 % du gouvernement américain et une de 2 % des gouvernements canadien et ontarien.

Le Canada et l'Ontario auront une participation dans Chrysler

ROMINA MAURINO
MARIA BABBAGE

Toronto — Le Canada ne cherche pas à intervenir dans l'industrie automobile et il préférerait ne pas avoir à investir un total de 3,8 milliards $CAN dans Chrysler, mais cela s'avère nécessaire pour conserver les emplois au pays, a expliqué hier le premier ministre Stephen Harper.

«Cette situation n'est pas idéale, mais c'est la meilleure façon d'aider l'économie canadienne», a affirmé le premier ministre, lors d'une conférence de presse à Toronto. M. Harper commentait la décision des gouvernements américain et canadien d'approuver les plans de restructuration présentés par le constructeur automobile. Chrysler a par ailleurs annoncé, hier qu'il se plaçait sous la protection de la loi sur les faillites aux États-Unis, alors qu'il tente de finaliser une entente de partenariat avec le constructeur automobile italien Fiat.

«Chrysler a déjà été l'une des plus importantes compagnies automobiles au monde, et grâce à son plan de restructuration et son nouveau partenariat avec Fiat, nous sommes confiants qu'elle le redeviendra de nouveau», a estimé le premier ministre.

Chrysler a également annoncé une suspension temporaire de sa production à partir de lundi dans le cadre de sa restructuration.

M. Harper a d'autre part remercié les travailleurs de Chrysler au Canada et aux États-Unis des concessions qu'ils ont acceptés de faire pour aider la compagnie à survivre à la crise économique.

Grâce au financement annoncé hier, les usines de Chrysler à Windsor et à Brampton, toutes deux en Ontario, qui comptent plus de 8000 employés, poursuivront leurs activités. Chrysler LLC cherche à se placer sous la protection des tribunaux aux États-Unis, mais sa filiale canadienne n'a pas l'intention de faire de même dans l'immédiat.

2 % dans Chrysler

En vertu des plans de restructuration, les gouvernements du Canada et de l'Ontario détiendront une participation conjointe de 2 % dans Chrysler, lorsque la compagnie sera restructurée, et ils lui fourniront ensemble un financement de 2,42 milliards $US.

Cette dernière annonce du gouvernement fédéral porte à 3,775 milliards $CAN l'aide financière apportée à Chrysler par Ottawa et Toronto. Les États-Unis contribueront de leur côté à hauteur de 8,08 milliards $US et posséderont une participation de 8 % dans la compagnie restructurée.

Les gouvernements fourniront donc un financement total de 10,5 milliards $US, notamment avec des capitaux à court et moyen termes pour aider Chrysler dans sa restructuration.

Le premier ministre ontarien, Dalton McGuinty, a précisé que la province offrirait une somme de 1,25 milliard $CAN, tandis qu'Ottawa fournira environ 2,5 milliards $CAN.

Le plan de restructuration prévoit également la nomination, par les États-Unis, de quatre administrateurs indépendants au nouveau conseil d'administration de Chrysler LLC, tandis que le Canada en nommera un.

La répartition de la production automobile dans les deux pays sera maintenue au niveau actuel.

La Presse canadienne

EN BREF

La chute des prix a affecté l'Impériale

Calgary — La baisse des prix du pétrole brut et du gaz naturel a affecté les résultats financiers de l'Impériale au premier trimestre. La société canadienne a annoncé un bénéfice net de 289 millions, ou 33 ¢ par action, pour cette période terminée le 31 mars. Elle avait fait part d'un bénéfice net de 681 millions, ou 75 ¢ par action, pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution des prix des marchandises et la baisse du dollar canadien n'ont pas été suffisantes pour compenser l'effet de la baisse des prix du pétrole et du gaz naturel. Au cours de ce premier trimestre, les revenus d'exploitation de l'Impériale étaient de 4,65 milliards. Ils avaient atteint 7,23 milliards pour la période correspondante de l'année 2008. – *La Presse canadienne*

Une perte pour Garda World

Garda World a essuyé une perte nette de 97,1 millions pour l'exercice 2009. Elle avait réalisé un bénéfice net de 15,6 millions l'année précédente. Elle a été affectée par des montants qui ne sont pas de nature répétitive. Pour cet exercice prenant fin le 31 janvier, la perte par action s'élève à 3,09 $. L'entreprise avait présenté un bénéfice par action de 50 ¢ à l'issue de l'exercice 2008. Toutefois, les revenus ont augmenté de 7,8 % pour atteindre 1,26 milliard. – *La Presse canadienne*

Hausse de l'IPPI

Ottawa — L'indice des prix des produits industriels (IPPI) s'est apprécié de 0,3 % en mars au Canada comparativement à février. Statistique Canada explique la hausse par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et les augmentations des prix des produits métalliques de première transformation. Au cours du mois, le dollar canadien a perdu 1,5 % de sa valeur par rapport au dollar américain. Or, certains producteurs canadiens qui exportent leurs produits aux États-Unis sont payés en prix fixés en dollars américains. Par conséquent, la force relative du dollar américain par rapport à la devise canadienne a eu pour effet de gonfler leurs prix équivalents en dollars canadiens. Si le taux de change utilisé pour convertir ces prix était demeuré inchangé, l'indice aurait diminué de 0,1 % au lieu d'augmenter de 0,3 %. – *La Presse canadienne*

Lamy reconduit à la tête de l'OMC

Genève — Le Français Pascal Lamy a été reconduit hier à la tête de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour un second mandat de quatre ans à l'issue d'un vote par acclamation de ses 153 membres. Pascal Lamy qui dirige l'institution depuis septembre 2005, était seul candidat à sa propre succession, une première dans l'histoire de l'institution créée en 1995. Le Français, âgé de 62 ans, a déjà promis mercredi devant les membres de l'organisation de faire de la conclusion des négociations sur la libéralisation des échanges sa *«priorité numéro un»*. – *AFP*

EN BREF

Baisse du PIB en février malgré une croissance de l'automobile

Ottawa — Le PIB a connu une légère baisse de 0,1 % en février au Canada. Statistique Canada souligne que la hausse de 19 % de la fabrication de véhicules et de pièces automobiles n'a pas suffi à contrebalancer les baisses d'activité dans la construction et dans l'extraction minière. Des baisses ont aussi été observées dans les commerces de gros et de détail ainsi que dans plusieurs grands groupes du secteur de la fabrication. En revanche, l'industrie de l'extraction de pétrole et de gaz et certaines industries liées au tourisme ont progressé. Le secteur de la finance et des assurances de même que le secteur public étaient inchangés. Parmi les 21 grands groupes du secteur de la fabrication, 13 ont cédé du terrain. Des baisses importantes ont été notées dans la fabrication de produits en bois, de matériel, d'appareils et de composants électriques ainsi que de produits en plastique et en caoutchouc. La fabrication de produits en papier et la production de l'industrie de la première transformation des métaux ont augmenté. – *La Presse canadienne*

GM: contre-offre des créanciers

Washington — Les créanciers de General Motors ont présenté hier une contre-offre à la restructuration des 27 milliards $US de dette obligataire du constructeur américain, qui les conduirait à détenir *in fine* 58 % du capital de l'entreprise.

Les détenteurs de dette obligataire proposent de transformer en capital les obligations de GM à leur égard et à l'égard du fonds de retraite maison, au prorata de leurs montants respectifs, selon un communiqué.

Ils recevraient ainsi 58 % du capital de GM et le fond à gestion syndicale qui doit financer la couverture santé des retraités du groupe, auquel GM doit 20 milliards, 41 %. Le solde du capital (1 %) serait détenu par les actionnaires actuels du numéro un américain de l'automobile.

GM de son côté propose aux créanciers obligataires de convertir leurs titres sur la base de 225 de ses propres actions par tranche de 1000 $US de dette. Ces derniers se retrouveraient ainsi avec 10 % du capital.

Les créanciers obligataires ont souligné que leur offre permettait de recapitaliser fortement le constructeur sans faire appel à l'État.

L'offre dévoilée lundi par GM prévoit en effet qu'à l'issue de la restructuration financière l'État fédéral et le fonds de retraite syndical détiendront 89 % du capital de l'entreprise.

La nouvelle proposition *«permet au contribuable américain d'économiser 10 milliards $US qui auraient été autrement dépensés au titre du plan du gouvernement»*, a souligné Éric Siegert, l'un des responsables du comité des créanciers obligataires, cité dans le communiqué.

Elle a aussi le mérite d'éviter une nationalisation de fait du numéro un américain de l'automobile, dans la mesure où la conversion prévue de la moitié des prêts du gouvernement à GM, qui devraient atteindre 20 milliards à la fin mai, lui aurait conféré environ 50 % de son capital.

Agence France-Presse

AFFAIRE JITEC

Laliberté est reconnu coupable de trois autres chefs

ROLLANDE PARENT

Benoît Laliberté, de la firme de technologie Jitec, a été reconnu coupable de trois autres chefs d'accusation. La Cour supérieure du Québec a ainsi donné raison à l'Autorité des marchés financiers (AMF) qui avait porté en appel les verdicts d'acquittement rendus par la juge Céline Lacerte-Lamontagne, en février 2008 relatifs à quatre chefs d'accusation.

Dans ce jugement rendu mardi, l'AMF obtient gain de cause sur deux chefs liés à l'obligation pour les initiés de déclarer les transactions dans le délai fixé par la loi et sur un chef lié à la transmission d'informations fausses et trompeuses dans un communiqué de presse. Les représentations sur la sentence sont à venir.

Par ailleurs, la Cour supérieure a maintenu le verdict de culpabilité prononcé par la Cour du Québec à l'égard de Benoît Laliberté quant à 40 des 41 chefs d'accusation relativement à la violation de la Loi sur les valeurs mobilières, ce qui lui avait valu des amendes totalisant près de 900 000 $.

À titre d'illustration, la culpabilité de Benoît Laliberté est maintenue pour avoir réalisé à quatre reprises des opérations sur les titres de sa société Jitec alors qu'il disposait d'une information privilégiée. Il demeure également coupable d'avoir fourni de l'information fausse ou trompeuse à propos d'une opération sur des titres en faisant miroiter à des investisseurs l'existence ou l'imminence de la signature de contrats de millions de dollars, et d'avoir aidé la société Jitec à présenter des informations fausses ou trompeuses susceptibles d'affecter la valeur ou le cours du titre de la société.

À 14 ans, Benoît Laliberté fonde une petite entreprise de jeux informatiques. En 1990, il enregistre le nom de Jitec qu'il incorpore en 1992. Il vend alors du matériel et des accessoires du domaine informatique. Il est nommé jeune entrepreneur de l'année en 1996 et, en 1997, il développe un concept pour la centralisation des serveurs appelé également Advantage Link. Au moment des événements survenus entre le 1er août 2000 et le 1er mars 2001, Benoît Laliberté était l'actionnaire principal et président de Jitec inscrite en Bourse depuis l'an 2000. C'est en octobre 2004 que l'AMF a entrepris des procédures pénales contre lui.

La Presse canadienne

Assemblée annuelle des actionnaires de L'IMPRIMERIE POPULAIRE, LIMITÉE

LE DEVOIR

Avis est par les présentes donné aux détenteurs d'actions des classes A et B de L'Imprimerie Populaire, Limitée (*"Société"*) que l'assemblée annuelle des actionnaires se tiendra le mercredi 20 mai 2009, à 17h30, heure locale, à l'Hôtel Delta, salon Vivaldi, 475 Président-Kennedy, Montréal, (Québec), pour y traiter des points suivants:

1. Recevoir et examiner les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 et le rapport des vérificateurs;
2. élire les administrateurs;
3. nommer les vérificateurs pour l'exercice suivant;
4. traiter tout autre sujet qui pourrait être dûment soumis à l'assemblée.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Bernard Descôteaux

Copyright © 2026 Newspapers.com. All Rights Reserved.